

AUTORISATION D'EXPLOITATION DU DROIT À L'IMAGE

Entre : L'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

Et : Monsieur, Madame

né(e) le..... à.....,
demeurant au.....

Je, soussigné(e)....., autorise, sans réserve, l'Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange :

- à disposer pleinement et irrévocablement des photographies et autres images fixes me représentant, réalisées dans le cadre d'un reportage sur le don de sang
- à utiliser mes nom et prénom à des fins d'exploitation ci-dessous définies.

Ces photographies sont destinées à être reproduites, représentées et/ou adaptées, en tout ou partie, s'il y a lieu, dans différents supports : Magazine de l'Union, affiche, site internet de l'Union, page Facebook de l'Union, ou encore tout support éditorial dans le cadre de campagnes d'informations et de sensibilisation.

Cette autorisation gracieuse vaut pour le monde entier et sans limite de durée.

Par la présente, je reconnais ne pas prétendre à une réparation d'un préjudice quel qu'il soit du fait de l'utilisation de mon image.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à, le

Lu et approuvé [Signature]

Union Nationale des associations de donneurs de sang bénévoles de La Poste et d'Orange

8 rue Brillat Savarin – 75013 Paris

Tél : 01 48 42 10 09 – Télécopie : 01 48 42 10 59 – C.C.P. 8501 36 5 PARIS

Mail : union@dondusang-laposte-francetelecom.asso.fr

Site : www.dondusanglpft.fr – Facebook : Don du sang La Poste et Orange